

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 16](#)  
(1)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 24 juillet 1884](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 24 juillet 1884

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Piponnier, Antoine (1844-1902)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Piponnier, Antoine (1844-1902), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 24 juillet 1884, 1884-07-24

Consulté le 06/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54470>

### Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (81r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Date de rédaction [24 juillet 1884](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

## Description

Résumé Sur l'affaire du duc de Padoue. Piponnier demande à Falaize de lui retourner toutes les pièces du procès avec le duc de Padoue, désormais achevé.

Notes La lettre est signée « Piponnier » par procuration de l'administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.

Support Cachet à l'encre bleue au-dessus de la signature de la lettre : « Sté du Familistère de Guise P. P[rocurati]on de l'Administrateur Gérant ».

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Arrighi de Casanova, Ernest \(1814-1888\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Gyise, le 24 juillet 18.

81

Monsieur Palaize, avoué  
à Verwind.

Notre procès avec le duc de Padoue  
étant terminé, nous vous serions très-obligés  
de vouloir bien nous retourner toutes les pièces,  
actes et titres divers, concernant ce procès,  
que vous devez avoir entre les mains.

Agnez, Monsieur, nos sincères civilités

LE DU FAMILISTÈRE DE GYISE  
P. L. de l'Administration

D. Déron